



REGLEMENT TECHNIQUE DES CONCOURS D'ELEVAGE ET DES EVALUATIONS MODELE – ALLURES – APTITUDES A L'OBSTACLE SELLE FRANÇAIS 2016

Les concours d'élevage de la race SELLE FRANÇAIS sont des manifestations publiques ayant un ou plusieurs objectifs :

- caractériser les animaux dans un but de sélection,
- mettre en valeur les meilleurs sujets,
- caractériser les reproducteurs selon les objectifs déterminés par le programme d'élevage,
- attribuer des qualifications de modèle et allures aux reproducteurs, selon les objectifs de la race SELLE FRANÇAIS
- inciter à la préparation du jeune cheval afin de faciliter sa mise en marché
- favoriser les lieux de rencontre des acteurs de la commercialisation
- promouvoir la race SELLE FRANÇAIS

Ils peuvent être organisés sur des lieux publics ou privés. Les modalités d'organisation doivent suivre le cahier des charges des concours Selle Français établi par le Stud-book.

Les concours de Race SELLE FRANÇAIS sont organisés selon le règlement du Stud-book Selle Français en conformité avec le règlement général de la SHF pour les concours de reproducteurs. Les modalités d'organisation doivent alors faire l'objet d'une convention entre la SHF, l'établissement public IFCE, le Stud-Book SELLE FRANÇAIS ci après dénommé – SBSF - et l'association régionale d'éleveurs ci-après dénommée – ARE - déléguée à l'organisation des concours Selle Français dans sa région.

Les concours sont organisés sous la seule autorité du SBSF.

Les engagements seront réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr, selon les concours. Les autres modes d'engagements restent toujours possibles selon les règles établies.

Les engagements doivent parvenir avant la date de clôture des engagements spécifiée sur le site internet ou les bulletins.

En validant l'engagement d'un cheval à un concours d'élevage Selle Français, le propriétaire ou son représentant accepte sans réserve l'intégralité du présent règlement.

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Les concours de la race Selle Français sont organisés sous la présidence du Président du Stud-Book Selle Français.

Article 1.1. NOMBRE D'ANIMAUX PAR CONCOURS

Il est à la discrétion de l'association régionale déléguée par le SBSF, de décider du nombre de concours à organiser et d'animaux présents, en concertation avec la SHF, le délégué territorial de l'IFCE et le juge référent Selle Français de la région. Les concours doivent respecter le cahier des charges édités annuellement par le Stud-Book.

Article 1.2.

ORGANISATION ET JURY DES CONCOURS SELLE FRANÇAIS

Les concours d'élevage Selle Français comprennent les catégories suivantes :

- . foals / poulinières
- . femelles de 2 ans et 3 ans
- . mâles de 2 et 3 ans
- . hongres et femelles de 3 ans « sport »,

Le présent règlement technique concerne également les approbations des étalons de 4 ans et plus, les labellisations de poulinières et les inscriptions à titre initial, conformément au règlement du Stud-book Selle Français.

ORGANISATION :

Par délégation du Président du SBSF, du président de la SHF et du Directeur général de l'IFCE, le Président de l'association régionale d'éleveurs déléguée en concertation avec le juge référent régional du Selle Français, organise les concours qui ont lieu sur le territoire de sa région pour les niveaux local et régional.

Le Président de l'ARE déléguée est le Président du concours pour les niveaux locaux et régionaux.

Le Président du Stud-Book Selle Français est le Président du concours pour le niveau national

Une convention régionale IFCE / Association régionale d'éleveurs déléguée définira les engagements de chacun.

Les concours doivent respecter le cahier des charges édité annuellement par le SBSF.

Le directeur des services vétérinaires est invité à assister à tous les concours. Il est destinataire des programmes et du calendrier. Il peut se faire représenter.

JURY :

1 – **Les membres du jury doivent être en tenue correcte et identifiée Selle Français, issus du corps des juges SELLE FRANÇAIS.**

2 - . **Pour les concours locaux**, le jury est désigné par le président du SBSF sur proposition du juge référent du SBSF en accord avec le Président de l'association régionale déléguée, et le délégué régional de l'IFCE.

. **Pour les concours régionaux**, le jury est désigné par le président du SBSF sur proposition du Juge référent du SBSF en accord avec le Président de l'association régionale déléguée et le délégué régional de l'IFCE.

. **Pour les concours nationaux**, le jury est désigné par le Président du SBSF en accord avec l'IFCE (DNI), sur proposition du Président des juges SF.

3 - Le jury note les animaux dans les différentes épreuves ou tests.

Les grilles de notation du SBSF sont utilisées sur l'ensemble du territoire national..

Les membres du jury ne peuvent pas officier dans un concours où sont engagés des animaux dont ils sont naisseurs, propriétaires ou préparateurs.

4- Le jury doit être composé autant que faire se peut au minimum d'un juge national pour les concours locaux et régionaux.

Les jurys seront composés à l'avance et constitués autant que faire se peut de 3 juges et à minima de 2 juges par atelier. Les juges sont issus du corps des juges Selle Français.

Pour les finales nationales, les jugements sont réalisés de façon individuelle. Les résultats consolidés du concours sont communiqués par le Président du concours entouré des juges qui ont officié.

Les juges seront particulièrement vigilants à montrer l'exemple, dans l'attitude et dans la tenue officielle qu'ils revêtiront.

La Présidence du jury est désignée par le Président du concours, en concertation avec le juge référent SELLE FRANÇAIS. Le Président du jury est chargé de faire appliquer sur le terrain le règlement technique. Il sera en priorité attribuée au juge référent du Stud-Book SELLE FRANÇAIS ou son adjoint ou un juge national du corps des juges SELLE FRANÇAIS. C'est lui qui est qualifié pour accorder d'éventuelles dérogations techniques.

Article 1.3.

L'ORGANISATEUR EST CHARGÉ :

1 - de la publication du programme sur www.francechevaldesport.fr

Le programme d'un concours mentionne outre les lieux et dates du concours, la race et les catégories d'animaux auxquels il est ouvert, les conditions de leur admission, la nature des épreuves et tests auxquels ils seront soumis.

Ces programmes doivent répondre au règlement technique défini chaque année par le SBSF.

2 - de l'obtention des autorisations administratives et de la police d'assurance Responsabilité Civile concernant l'organisation du concours, sous réserve des attributions des Préfets et des maires.

3 - de l'établissement des procès-verbaux. (Une copie du procès verbal signée du président et du secrétaire du concours est transmise à la Direction des Connaissances de l'IFCE) et de la transmission des résultats sous forme informatique via www.francechevaldesport.fr selon la procédure et le format déterminés par le Stud-Book SELLE FRANÇAIS.

En cas de co-organisation avec le SBSF ou l'une des associations régionales d'éleveurs déléguée, un droit d'engagement sera prélevé, au bénéfice de l'association régionale comme préalablement établi par le SBSF ou l'une des associations régionales d'éleveurs déléguée, afin de soutenir son action sur ces concours, notamment contribuer à la formation de ses juges, et à la promotion qu'elle assure. Ce droit d'engagement est fixé par convention.

4 - de l'organisation matérielle des concours en application du cahier des charges des concours Selle Français établi par le SBSF.

Article 1.4.

CONDITIONS D'ADMISSION DES ANIMAUX ET DES PROPRIETAIRES

- 1 - Les concours de la race SELLE FRANÇAIS sont ouverts aux animaux inscrits au Stud book de la race SELLE FRANÇAIS ou produisant dans la race SELLE FRANÇAIS : foals, 2 et 3 ans, poulinières.
- 2 - Les propriétaires devront être à jour de leurs cotisations vis-à-vis du SBSF, et de l'Association Déléguée organisatrice.
- 3 - Les propriétaires des chevaux ou leurs représentants doivent tenir à la disposition du Président du concours les documents d'identification et toutes les pièces permettant de vérifier le respect des conditions d'admission.

Les sujets présentés doivent être vaccinés contre la grippe équine, satisfaire aux conditions sanitaires et d'identifications complémentaires en vigueur, et respecter les dispositions du chapitre X relatives aux contrôles de médication.

Les chevaux ne satisfaisant pas à ces conditions seront exclus du concours.

Le document d'accompagnement des animaux âgés de plus de dix-huit mois doit être certifié, tout en sachant que le versement des primes et/ou la qualification supérieure sont liés à cette obligation.

- 4 - Certaines catégories de concours s'inscrivent dans un programme de sélection à plusieurs niveaux, l'échelon inférieur permettant de qualifier les animaux pour l'échelon supérieur.

Un même animal ne peut être primé qu'à une seule épreuve de chaque niveau. Les pouliches de 3 ans peuvent participer au circuit Femelle SELLE FRANÇAIS (chapitre II) et au circuit 3 ans sport SELLE FRANÇAIS (chapitre V).

Pour des raisons de préservation physique, Un cheval qualifié pour le concours régional dans une région, mais empêché d'y prendre part pour des raisons justifiées (santé ...) peut participer à ce même niveau de concours dans une autre région, sans avoir à se requalifier au niveau local.

Article 1.5. ENGAGEMENT ET DROIT D'ENGAGEMENT

Le droit d'engagement est fixé en début d'année par l'association Régionale déléguée à l'organisation des concours Selle Français et le SBSF pour tous les concours gérés directement par elle-même.

Article 1.6. DOTATIONS

La dotation du SBSF ou de la SHF sur les concours d'élevage de la race SELLE FRANÇAIS se répartit en fonction du :

- type du concours (foals, 2 ans, 3 ans)
- niveau du concours
- du classement.
- Seuls les animaux inscrits au programme d'élevage Selle Français peuvent participer et bénéficier des primes distribuées via la SHF. Les poulinières suitées d'un produit inscrit au SBSF sont de facto considérées comme inscrites au Programme d'élevage de la race SELLE FRANÇAIS.

Article 1.7. CLASSEMENT

Pour le rappel, en cas de notes finales ex æquo, c'est la note de modèle (avec 2 décimales après la virgule) qui sera prise en compte, puis la note de l'obstacle en liberté (avec 2 décimales après la virgule), et la note des allures (avec 2 décimales après la virgule) si cela est nécessaire.

Voir réglementations spécifiques pour les Foals et poulinières.

Des dispositions particulières sont prévues pour les finales nationales.

Article 1.8. PRESENTATION

LE CHEVAL :

. Les chevaux seront toilettés : crinière nattée, queue faite ou tressée, conseillé ferrés au moins des antérieurs, et présentés en filet simple et sans enrênements.

Protection des membres à l'obstacle : seules les guêtres aux antérieurs sont autorisées. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites sauf autorisation spéciale du jury pour blessure aux glomes, constatées à l'entrée. Tout type d'enrênement est interdit.

Les membres et protections pourront être contrôlés à tout moment du concours.

Aucune aide artificielle mis à part la cravache simple (longueur maximum de 70 cm), est autorisée.

. Les foals seront présentés non ferrés, en licol.

LE PRESENTATEUR :

Lors de la présentation et des remises des prix, **le présentateur doit être en tenue de présentation Selle Français**. Il en est ainsi de toute personne présente sur le ring et qui intervient lors de cette présentation.

Le cavalier doit être en tenue de concours d'équitation, identifiée Selle Français (pantalon blanc conseillé, polo ou chemise de présentation Selle Français). Pour toutes les épreuves montées le port de la bombe ou du casque est obligatoire.

Article 1.9. SANCTIONS

Les chevaux présentant un comportement dangereux, un problème physique ou sanitaire seront éliminés par le jury. Le jury éliminera également du concours les chevaux qu'il estime avoir fait l'objet d'une préparation anormale.

Tout auteur de fraude sur l'origine ou sur l'identité d'un équidé ou tout auteur de fausses déclarations ou de manquement au présent règlement sera exclu du Concours et du bénéfice des primes prévues au présent règlement pour une période qui ne pourra excéder deux ans.

Si le présentateur et/ou le cavalier ne remplissent pas les conditions définies à l'article 1.8, ils seront également exclus de l'épreuve ou de l'atelier par le Président du jury.

Le Président du concours est souverain pour prendre toute décision y compris l'exclusion pendant le concours en cas d'attitudes déplacées de propriétaires, cavaliers, présentateurs ou autres.

Sa décision est sans appel.

Article 1.10. PROPRIETAIRE

Est considéré comme propriétaire la personne reconnue au SIRE comme telle.

Elle est responsable (ou son représentant) de son animal pendant toute la durée du concours.

Article 1.11. PHENOTYPAGE ET CARACTERISATION

Les concours d'élevage peuvent être le support de recueil d'informations à des fins de phénotypage et de caractérisation des chevaux, dans le cadre de l'amélioration du programme d'élevage Selle Français, (pointage, accélérométrie ...). Les propriétaires seront informés de la tenue de ces opérations avant les concours. L'engagement d'un cheval dans ces concours, vaut accord, sans réserve, tant sur l'objectif de phénotypage et de caractérisation que sur les modalités pratiques de mise en œuvre.

CHAPITRE II : CIRCUIT FEMELLES SELLE FRANÇAIS 2 ET 3 ANS

Les femelles de deux et trois ans sont examinées au modèle, aux allures et à l'obstacle en liberté dans les concours locaux, régionaux et nationaux, selon les sections prévues ci-dessous.

Ne pourront être qualifiées pour les finales régionales ou nationales que les pouliches ayant obtenu **une note minimum de 9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors des épreuves qualificatives.

NB : Les pouliches de 3 ans ayant participé au Concours National Femelle SELLE FRANÇAIS sont qualifiées d'office pour les concours régionaux 3 ans sport monté.

En conséquence, celles qui n'auraient participé qu'aux concours locaux et/ou régionaux voie femelle devront suivre la totalité du circuit 3 ans sport.

➤ **EPREUVES LOCALES ET REGIONALES : QUALIFICATIVES FEMELLES SELLE FRANCAIS**

➤ **ENGAGEMENTS**

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Les autres modes d'engagements restent toujours possibles selon les secteurs.

L'engagement devra être réalisé soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE) mais les chevaux ne peuvent participer aux deux.

Toutes les épreuves régionales doivent être organisées avant **le 03/08**.

les épreuves suivantes seront prévues au programme :

- pouliches de 2 ans
- pouliches de 3 ans

➤ **DEROULEMENT DES EPREUVES**

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	1/3	55 %	→ Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop, le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur. Elle pourra également être présentée au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur. Elle pourra également être présentée au trot en main si besoin.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• **Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :**

dans un rond d'Havrincourt ou en manège, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques :

2 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 <i>foulée</i> (7m à 7,40m) . un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1m, puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m.
3 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 <i>foulée</i> (7m à 7,40m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m , puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,20m.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ **RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :**

Quatre classements peuvent être établis si nécessaire :

- . Un classement « Modèle »,
- . Un classement « Allures »,
- . Un classement « Aptitude à l'Obstacle ».
- . Un classement cumulé constitué de la combinaison des épreuves selon les coefficients.
- . Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

➤ **CONCOURS NATIONAL FEMELLES SELLE FRANÇAIS DE 2 ET 3 ANS**

➤ **CONDITIONS DE QUALIFICATION**

Section Dressage :

Les meilleures juments des qualificatives régionales, section dressage seront qualifiées pour la finale.

Section Obstacle :

Sont qualifiées pour le Concours National des Femelles Selle Français par catégorie d'âge :

- . 2 candidates par région, soit 40 participantes,
- . + 40 autres environ au prorata du nombre moyen de naissances SELLE FRANÇAIS de la région sur les 3 dernières années précédentes en regard du nombre national des naissances SELLE FRANÇAIS.

Les suivantes figurent sur une liste d'attente. Elles pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

➤ **ENGAGEMENTS**

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrançais.fr.

Il est possible d'inscrire soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE), en fonction de sa qualification.

➤ **DEROULEMENT DES EPREUVES**

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas → une présentation en main par lots pourra être organisée pour finaliser l'appréciation du modèle.
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	1/3	55 %	→ Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, la poulche est tenue et présentée en main par le présentateur. Elle pourra également être présentée au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas → une présentation en main par lots pourra être organisée pour finaliser l'appréciation du modèle.
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. → Présentation en liberté au trot et au galop, le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur. Elle pourra également être présentée au trot en main si besoin.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :

dans un rond d'Havrincourt, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques :

2 ans	. un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm , . 1 foulée (7,20m) . un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10 m , puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,15m devant, 1,20m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,20m.
3 ans	. un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm , . 1 foulée (7,40m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m , puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m devant, 1,30m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ BONIFICATION LIGNEE MATERNELLE :

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrente, établie selon la méthode décrite au chapitre XI, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours. Une bonification lignée maternelle sera appliquée au total des notes selon l'échelle suivante :

- . lignée maternelle à 10/10 : bonification de + 0,40 pt
- . lignée maternelle à 9/10 : bonification de + 0,30 pt
- . lignée maternelle à 8/10 : bonification de + 0,20 pt
- . lignée maternelle à 7/10 : bonification + 0,10 pt
- . lignée maternelle inférieure à 7/10 : pas de bonification.

➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :

Les chevaux ayant obtenu les meilleures évaluations, seront rappelés ensemble devant le jury pour un dernier examen permettant au président de jury, en accord avec les juges, d'arrêter le classement définitif des premiers. Les résultats et classements sont proclamés sous le contrôle du Président du concours.

Les Dotations sont attribuées aux 10 premières de chaque génération, par les notes, toutes sections confondues.

CHAPITRE III : CIRCUIT MALES SELLE FRANÇAIS 2 ET 3 ANS

Les concours de mâles de deux et trois ans ont pour objectif la détection précoce des jeunes reproducteurs de la race SELLE FRANÇAIS. Les épreuves qualificatives et la finale s'insèrent donc dans le programme de sélection de la race.

➤ COMPOSITION DU JURY :

Le jury sera désigné par le Président du SBSF et comportera des juges nationaux pouvant être accompagnés de consultants membres ASEF, IFCE, SHF, AVEF, ACSOF, etc.

3.1. LES MALES DE 2 ANS

Les épreuves qualificatives des mâles de 2ans sont organisées en même temps et sur le même site que les épreuves qualificatives des mâles de 3 ans, sauf cas de dérogation acceptée par le Président du SBSF.

Une épreuve spéciale est ouverte pour les mâles **AA, AQPS, DSA, et PS**. Ils seront évalués et classés au sein de celle-ci.

Ne pourront être qualifiés pour les finales nationales que les candidats ayant obtenu **une note minimum de 9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors des épreuves qualificatives.

➤ **EPREUVES QUALIFICATIVES REGIONALES :**

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrançais.fr.

L'engagement devra être réalisé soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE) mais les chevaux ne peuvent participer aux deux.

➤ DEROULEMENT DES EPREUVES

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas.
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	1/3	55 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. → Présentation en liberté au trot et au galop, le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :

dans un rond d'Havrincourt ou en manège, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques :

2 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 <i>foulée</i> (7,20 à 7,60 m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10 m, puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,20m.
--------------	--

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :

Quatre classements peuvent être établis si nécessaire :

- . Un classement « Modèle »,
- . Un classement « Allures »,
- . Un classement « Aptitude à l'Obstacle ».
- . Un classement cumulé constitué de la combinaison des épreuves selon les coefficients.
- . Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

CONCOURS NATIONAL

➤ CONDITIONS DE QUALIFICATION

Section Dressage :

Les meilleurs chevaux des qualificatives régionales, section dressage et lors de la grande semaine de Saumur seront qualifiés pour la finale.

Section Obstacle :

En fonction des évaluations faites lors des qualificatives, sont qualifiés pour le Concours National des mâles Selle Français de 2 ans, environ 40 à 50 chevaux Selle Français qui ont obtenu les meilleures notes lors des épreuves qualificatives. Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être qualifiés à la finale:

- 1/ avoir obtenu **une note minimum de 9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives ;
- 2/ présenter un statut ostéo-articulaire excellent ou bon ou intermédiaire, selon le protocole du « CIRALE - Professeur Denoix ». Le protocole devra être joint avec l'engagement à la finale.

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrançais.fr.

Il est possible d'inscrire soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE), en fonction de sa qualification.

Tous les chevaux devront rester sur le site durant la totalité des épreuves. Un contrôle de médication sera organisé pendant le concours.

➤ DEROULEMENT DES EPREUVES

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas. → une présentation en main par lots pourra être organisée pour finaliser l'appréciation du modèle.
	Pas	1/3	55 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
Trot	1/3			
Galop	1/3			

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas → une présentation en main par lots pourra être organisée pour finaliser l'appréciation du modèle.
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. → Présentation en liberté au trot et au galop, le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• **Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :**

Combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques :

2 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 foulée (6,70m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,80m, . 1 foulée (7,40m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,20m devant, 1,25m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
--------------	---

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ **BONIFICATION LIGNEE MATERNELLE:**

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrent, établie selon la méthode décrite au chapitre XI, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours. Une bonification lignée maternelle sera appliquée au total des notes selon l'échelle suivante :

lignée maternelle à 10/10 : bonification de + 0,40 pt

lignée maternelle à 9/10 : bonification de + 0,30 pt

lignée maternelle à 8/10 : bonification de + 0,20 pt

lignée maternelle à 7/10 : bonification + 0,10 pt

lignée maternelle inférieure à 7/10 : pas de bonification.

➤ **RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :**

Les chevaux ayant obtenu les meilleures évaluations, seront rappelés ensemble devant le jury pour un dernier examen permettant au président de jury, en accord avec les juges, d'arrêter le classement définitif.

A l'issue des épreuves, seront annoncés les chevaux approuvés sous le contrôle du Président du concours.

Le testage à 3 ans des mâles de 2 ans approuvés est obligatoire pour que l'approbation soit confirmée pour 6 années supplémentaires.

3.2. LES MÂLES DE TROIS ANS

Les Selle Français sont examinés montés, en main et à l'obstacle dans les concours qualificatifs régionaux et lors de la finale nationale.

Pour participer à la finale nationale de Saint Lô, les chevaux devront avoir été qualifiés dans l'un des concours qualificatifs prévus aux lieux et dates définis chaque année.

Une épreuve spéciale est ouverte pour les mâles **AA, DSA, AQPS, et PS**. Ils seront évalués et classés au sein de celle-ci.

EPREUVES QUALIFICATIVES

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrancais.fr.

L'engagement devra être réalisé soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE) mais les chevaux ne peuvent participer aux deux.

➤ DÉROULEMENT DES EPREUVES QUALIFICATIVES

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas.
ALLURES EN LIBERTE (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus.. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur
	Trot	25%		
	Galop	50%		

				<ul style="list-style-type: none"> - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	40%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• **Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :**

dans un rond d'Havrincourt ou en manège, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques :

3 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 foulée (7,20 à 7,60 m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,20 m, puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m devant, 1,30m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,40m.
--------------	--

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ **RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS**

Quatre classements peuvent être établis si nécessaire :

- . Un classement « Modèle »,
- . Un classement « Allures »,
- . Un classement « Aptitude à l'Obstacle ».
- . Un classement cumulé constitué de la combinaison des épreuves selon les coefficients.
- . Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

 **CONCOURS NATIONAL**

➤ **CONDITIONS DE QUALIFICATION**

Section Dressage :

Les meilleurs chevaux des qualificatives régionales, section dressage et lors de la grande semaine de Saumur seront qualifiés pour la finale.

Section Obstacle :

Cette épreuve est ouverte à environ 70 chevaux entiers de 3 ans Selle Français qui ont obtenu les meilleures notes lors des épreuves qualificatives. Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être qualifiés à la finale:

- 1/ avoir obtenu **une note minimum de 9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives ;
- 2/ présenter un statut ostéo-articulaire excellent ou bon ou intermédiaire, selon le protocole du « CIRALE - Professeur Denoix ». Le protocole devra être joint avec l'engagement à la finale.

➤ **ENGAGEMENTS**

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible SBSF au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrançais.fr.

Il est possible d'inscrire soit dans la section dressage (DR), soit dans la section obstacle (CSO et CCE), en fonction de sa qualification.

Tous les chevaux devront rester sur le site durant la totalité des épreuves. Un contrôle de médication sera organisé pendant le concours.

➤ DÉROULEMENT DES EPREUVES

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas.
ALLURES EN LIBERTE (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section Obstacle

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus.. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	25%		
	Galop	50%		

SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	30%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		
SAUT MONTE (note 20 à 0)	équilibre, disponibilité	25%	10%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• **Dispositifs de saut (cf. schémas Chapitre XII) :**

. **Saut en Liberté**

combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques

3 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 <i>foulée (6,80m)</i> . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m, . 1 <i>foulée (7,60m)</i> . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,30m devant, 1,35m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,50m.
--------------	---

. **Saut monté**

3 ans	<p>Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur, et d'un obstacle encadré et isolé et composée de la manière suivante :</p> <p>. Le premier saut se fera entrée au trot ; puis entrée au Trot ou au Galop au choix du présentateur. Nombre de passages limité.</p> <p>Passage d'un croisillon d'une hauteur de 50 cm ← 21,5m → vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1 m. puis entrée au trot, passage d'un croisillon d'une hauteur de 50 cm ← 21,5m → oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1 m devant x 1,10 m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,25 m.</p> <p>1 ou 2 obstacles isolés de type droit appelé et oxer, bien encadrés, aux côtes équivalentes seront également sautés, dans l'enchaînement de la ligne sur les deux derniers passages.</p> <p>Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages. Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi, les obstacles seront appelés.</p> <p>Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.</p>
--------------	--

➤ **BONIFICATION LIGNEE MATERNELLE:**

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrente, établie selon la méthode décrite au chapitre XI, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours.

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrent, établie selon la méthode décrite au chapitre XI, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours. Une bonification lignée maternelle sera appliquée au total des notes selon l'échelle suivante :

lignée maternelle à 10/10 : bonification de + 0,40 pt

lignée maternelle à 9/10 : bonification de + 0,30 pt

lignée maternelle à 8/10 : bonification de + 0,20 pt

lignée maternelle à 7/10 : bonification + 0,10 pt

lignée maternelle inférieure à 7/10 : pas de bonification.

➤ **RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :**

Les chevaux ayant obtenu les meilleures évaluations, seront rappelés ensemble devant le jury pour un dernier examen permettant au président de jury, en accord avec les juges, d'arrêter le classement définitif.

A l'issue des épreuves, seront annoncés les chevaux approuvés, sous le contrôle du Président du concours.

➤ **TESTAGE :**

Les 3 ans approuvés seront invités à se rendre sur le site du Testage à l'issue de la finale. Le Testage des étalons, d'une durée d'environ 10 jours, s'achèvera par une expertise des candidats.

Le testage ne remet pas en cause le classement de la finale nationale mais est obligatoire pour valider l'approbation en qualité d'étalon admis au Stud Book de la race SF et permettre la délivrance des cartes de saillies SF.

CHAPITRE IV :

CONCOURS DE FOALS SELLE FRANÇAIS ET DE POULINIÈRES SUITEES

Les concours sont organisés sous la forme de concours de poulains aux locaux et aux régionaux.

La qualification au régional dépendra uniquement des évaluations des poulains à 100%. Seuls les poulains seront primés.

Les juments obtiendront leur prime PACE uniquement sur présentation du foal au concours local des poulains.

Les poulinières qui n'ont jamais été présentées sur un concours d'élevage, devront être évaluées au moins une fois dans leur vie, pour prétendre à la prime PACE.

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le juge référent du SBSF, d'organiser le concours avec deux ou quatre sections (en fonction du nombre d'animaux présentés) :

- 2 sections : jeunes et âgés
- 4 sections : femelles jeunes, femelles âgées, mâles jeunes, mâles âgés.

Afin de conserver un rôle pédagogique, les poulinières suitees pourront être évaluées en parallèle, si le propriétaire le souhaite, par un autre jury selon 3 sections : poulinières SELLE FRANÇAIS jeunes (3 à 11 ans), poulinières SELLE FRANÇAIS âgés (12 et plus), poulinières labellisées SELLE FRANÇAIS (tout âge). Un classement sera organisé par section.

Les poulains sont présentés sous la mère (le poulain pourra être présenté seul en cas de force majeure).

4.1 LES FOALS

La présentation des animaux devra être particulièrement soignée :

- poulinière nattée avec licol ou filet de présentation
- poulain tenu en main puis lâché en liberté
- lads et suiveurs, tenue correcte exigée identifiée Selle Français
- un poulain issu d'un transfert d'embryon sera présenté avec sa mère porteuse.
- la jument et le poulain pourront être confiés pour la présentation à des présentateurs sélectionnés par le jury.
- les éleveurs et les présentateurs devront se conformer au code de bonne conduite établi par le SBSF.

4.1.1. EPREUVES LOCALES ET REGIONALES

Toutes les épreuves qualificatives régionales doivent être organisées avant **le 03 août**, sauf cas de force majeure et sur autorisation préalable du SBSF.

Pour les concours régionaux, la date de naissance, pour la répartition des sections, retenue est celle du 01 mai. Seuls les poulains sélectionnés sur les locaux pourront participer au régional.

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr.

Les autres modes d'engagements restent toujours possibles selon les secteurs.

➤ DEROULEMENT

Dans la mesure du possible, l'aire de présentation aura pour dimension 30 mètres x 20 mètres.

Les poulains seront présentés tenus en main à côté de leur mère puis présentés si possible les deux en liberté.

● Évaluation du modèle :

- Note de **0 à 20**, voir grille du SBSF, Foals correspondante.
- Présentation en main. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés.
- Face au jury : Entrée au pas, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Arrêt en présentant le foal de l'autre côté.

● Évaluation des allures et de l'équilibre:

- Note de **0 à 20**, voir grille du SBSF, Foals correspondante.
- Les foals évolueront en liberté avec leur mère aux deux mains.

➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :

Un classement par section sera organisé. Un champion suprême parmi les premiers de chaque section pourra être désigné.

4.1.2. FINALE NATIONALE

➤ CONDITIONS DE QUALIFICATION

Sont qualifiés pour le Concours National des foals Selle Français pour les mâles et pour les femelles :

. 2 candidats par région, soit 40 participants,

. + 40 autres environ au prorata du nombre moyen de naissances SELLE FRANÇAIS de la région sur les 3 dernières années précédentes en regard du nombre national des naissances SELLE FRANÇAIS.

Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF, au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrancais.fr.

➤ DEROULEMENT

L'ordre de présentation des poulains est défini selon leur date de naissance. La répartition Jeunes / Agés sera définie de manière à avoir des sections équilibrées.

Dans la mesure du possible, l'aire de présentation aura pour dimension 30 mètres x 20 mètres.

La finale se déroulera en 2 manches :

- 1^{ère} manche : les foals seront présentés tenus en main à côté de leur mère, puis les deux en liberté ;
- 2^{ème} manche : les foals seront présentés tenus en main à côté de leur mère, puis lâché seul.

Les poulains seront évalués selon la grille du SBSF foal :

● Évaluation du modèle :

- Présentation en main. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés.
- Entrée, Arrêt, Aller/Retour au pas. Arrêt en présentant le poulain de l'autre côté.

● Évaluation des allures et de l'équilibre :

- Les poulains évolueront en liberté avec leur mère (1^{ère} manche) et autour de leur mère en cercle devant le jury (2^{ème} manche).

➤ RAPPELS ET CLASSEMENTS

Les poulains seront répartis en 4 sections : femelles jeunes, femelles âgées, mâles jeunes, mâles âgés.

Le classement sera obtenu par la moyenne des notes obtenues par les foals à chaque manche.

En cas d'ex aequo, c'est la note de chic, puis la note d'aplombs, puis la note de locomotion, puis la ligne du dessus, qui distingueront dans cet ordre les poulains.

Tous les poulains seront récompensés et appelés pour être présentés par leur propriétaire au cours de la finale. Les cinq à dix premiers de chaque section seront ensuite rappelés.

4.1.3. CONCOURS COMPLEMENTAIRE FOALS

Si besoin, les associations régionales pourront organiser des concours complémentaires pour les foals dans l'optique de la prime PACE, étant entendu que ces concours n'ouvrent aucun droit à participer aux concours régionaux et national foals.

Ces concours devront être organisés avant la date du 15 octobre.

4.2 LES POULINIÈRES

Les poulinières peuvent être évaluées dans le cadre des concours de poulains si celui-ci est inscrit au concours des foals.

Elles seront évaluées seules, indépendamment du foal qui sera lui, classé séparément.

Les sections suivantes seront prévues au programme :

- Poulinières SELLE FRANÇAIS jeunes pour les 3 à 11 ans.
- Poulinières SELLE FRANÇAIS âgées pour les 12 ans et plus.
- Poulinières non SELLE FRANÇAIS mais labellisées SELLE FRANÇAIS (donc suivies par un SELLE FRANÇAIS)

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements sont réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. en même temps que pour les poulains. Les autres modes d'engagements restent toujours possibles selon les secteurs.

➤ DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

Les poulinières sont examinées sous l'angle du modèle et des allures, lors d'un seul et même atelier et selon la grille Poulinière SELLE FRANÇAIS.

• Évaluation du modèle :

- Présentation en main. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés.
- Face au jury : Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant la jument de l'autre côté.

• Évaluation des allures :

- Présentation en main au trot puis au pas, sur une piste d'au moins 20m de côté.

➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :

Pour chaque section, un classement sera établi.

• N.B.

- Selon leur état physique, Les poulinières âgées de plus de 18 ans et/ou handicapées seront évaluées seulement au Modèle à l'arrêt. On utilisera alors seulement la grille d'évaluation du Modèle et non la grille Poulinière. Dans ce cas, elles ne seront pas intégrées au classement.

CHAPITRE V : CIRCUIT DES 3 ANS SELLE FRANÇAIS SPORT

Les chevaux de 3 ans sont examinés au modèle, aux allures, à l'obstacle en liberté dans les concours locaux, et également à l'obstacle monté lors des régionaux et nationaux, selon les sections.

Ne pourront être qualifiés pour la finale nationale que les 3 ans ayant obtenu **une note minimum de 9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors des épreuves qualificatives.

Les chevaux entiers ne sont pas admis dans ces concours, et doivent intégrer le circuit des qualificatives étalons.

Les concours sont réservés aux hongres et femelles de 3 ans.

Les femelles de 3 ans qui auraient participé au Concours National Femelle SELLE FRANÇAIS (Ch. II), sont directement qualifiées pour le régional des 3 ans sport monté, sans avoir à passer par le concours local.

Concours locaux :

La présentation comporte un examen au modèle, une évaluation des allures, une épreuve de sauts d'obstacle en liberté. Les allures peuvent être évaluées en liberté ou monté mais les organisateurs préciseront lors de la création du concours et sur France Cheval de Sport (FCS) s'il s'agit d'un **local monté ou non monté** (Catégories « monté » et « non monté » sur FCS).

Un dispositif de saut monté peut être installé à titre facultatif et d'entraînement en vue du concours régional mais ne sera pas évalué.

Concours régionaux :

La présentation comporte un examen au modèle, une évaluation des allures montées, une épreuve de sauts d'obstacle en liberté, une épreuve de saut monté.

Pour les concours à orientation dressage, les chevaux doivent être examinés en liberté et montés aux 3 allures.

5.1. CONCOURS LOCAUX ET REGIONAUX

Toutes les épreuves qualificatives régionales doivent être organisées avant le **15 octobre**.

Les concours se déroulent au printemps ou à l'automne selon le calendrier défini par l'ARE.

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Les autres modes d'engagements restent toujours possibles.

Il est possible d'inscrire soit dans la section dressage (DR), soit à la section obstacle (CSO/CCE) mais les chevaux ne peuvent participer aux deux.

➤ SECTIONS

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le juge référent du SBSF d'organiser le concours avec ou sans sections (en fonction du nombre d'animaux présentés). Dans l'hypothèse de sections, la répartition des chevaux pourra se faire en 3 catégories :

- Petites tailles : 1,61 m et moins
- Moyennes tailles : 1,62 m à 1,66 m
- Grandes tailles : 1,67 m et plus

➤ DEROULEMENT DES EPREUVES CONCOURS LOCAUX

Section Dressage (Locaux et Régionaux)**En catégorie non Montée**

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	1/3	55 %	→ Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, Le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

En Catégorie Montée

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas.
ALLURES EN LIBERTE (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section obstacle (CSO et CCE)

En Catégorie non Montée (option sur les concours locaux uniquement)

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
LOCOMOTION (note 20 à 0)	Pas	25 %	20 %	→ Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, Le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	25 %		
	Galop	50 %		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

En Catégorie Montée

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			45 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus.. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	35%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• Dispositif de saut (cf. schémas Chapitre XII) :

. Saut en Liberté

dans un rond d'Havrincourt ou en manège, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques

3 ans	. un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm , . 1 foulée (7m à 7,40m) . un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à de 1,10m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,20m .
--------------	---

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

➤ DEROULEMENT DES EPREUVES CONCOURS REGIONAUX

Section obstacle (CSO et CCE)

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus.. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	25%		
	Galop	50%		
SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	30%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		
SAUT MONTE (note 20 à 0)	équilibre, disponibilité	25%	10%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• Dispositifs de saut (cf. schémas Chapitre XII) :

. Saut en Liberté

dans un rond d'Havrincourt ou en manège, combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques

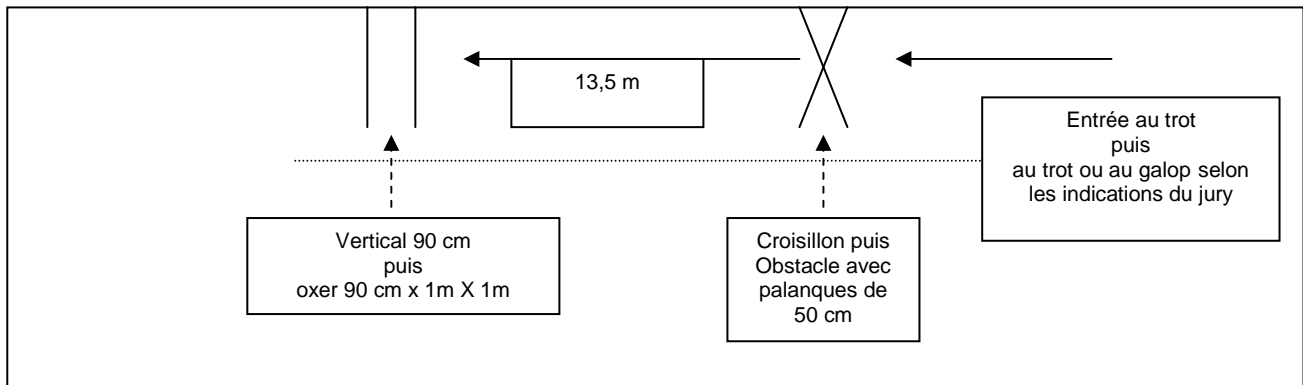
3 ans	. un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm , . 1 foulée (7m à 7,40m) . un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à de 1,10m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,20m .
--------------	---

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

. Saut monté

3 ans	<p>Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur :</p> <p>. entrée au trot ; Passage d'un croisillon, puis mis en obstacle après le 1^{er} passage, d'une hauteur de 50 cm ← 13,5m → vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90 m</p> <p>puis entrée au trot, obstacle d'une hauteur de 50 cm ← 13,5m → oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant x 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m.</p> <p>Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passage limité Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages. Des sous-basements pourront être installés de type cube ou arrondi, les obstacles seront appelés.</p> <p>Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.</p>
--------------	---

**➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS**

Quatre classements peuvent être établis si nécessaire :

- . Un classement « Modèle »,
- . Un classement « Allures »,
- . Un classement « Aptitude à l'Obstacle ».
- . Un classement cumulé constitué de la combinaison des épreuves selon les coefficients.
- . Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

5.2. CONCOURS NATIONAL**➤ CONDITIONS DE QUALIFICATION****Section Dressage :**

Les meilleurs chevaux des qualificatives régionales, section dressage seront qualifiés pour la finale.

Section Obstacle :

Sont qualifiés pour le Concours National des chevaux de sport hongres et femelles de 3 ans :

- . 2 candidats par région, soit 40 participants,
- . + 40 autres environ au prorata du nombre moyen de naissances SELLE FRANÇAIS de la région sur les 3 dernières années précédentes en regard du nombre national des naissances SELLE FRANÇAIS.

Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

➤ ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés sur le site internet www.francechevaldesport.fr. Une assistance technique est disponible au SBSF, au 08 99 23 23 18 ou par email info@sellefrancais.fr

➤ DEROULEMENT DES EPREUVES

Section Dressage

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas.
ALLURES EN LIBERTE (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. → Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	1/3	30 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	1/3		
	Galop	1/3		

Section obstacle (CSO et CCE)

Test		Proportions		Déroulement
MODELE (note 20 à 0)			40 %	→ Présentation en main si possible sur sol dur. Chaque sujet sera présenté des 2 côtés. → Entrée au trot, Arrêt, Aller/Retour (A/R) au pas sur 30m, Aller/Retour (A/R) au trot sur 30m, Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté, Sortie au pas
ALLURES MONTEES (note 20 à 0)	Pas	25%	20 %	Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme. Les chevaux arrivent détendus.. Déroulement de la présentation : départ sur indication du jury, évolution sur le plat aux trois allures comprenant l'enchaînement: - Un tour de piste à main gauche, - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre, - Changement de main sur la diagonale en développant le trot, - Marcher large - Cercle au trot en bout de piste de 20 m de diamètre - A la fin du cercle, départ au galop, - Marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20 m de diamètre - Changer de main sur la diagonale ; passer au trot - Prendre le galop à l'autre main, marcher large - Allonger le galop sur la longueur - Reprendre - Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre - Transition progressive au trot, puis au pas. - Marcher au pas, rênes longues autour du jury. - Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.
	Trot	25%		
	Galop	50%		

SAUT EN LIBERTE (note 20 à 0)	équilibre, adaptabilité	25%	30%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		
SAUT MONTE (note 20 à 0)	équilibre, disponibilité	25%	10%	Cf. dispositif ci-dessous
	moyens, trajectoire	25%		
	style	25%		
	Sang, énergie, respect, intelligence de la barre	25%		

• Dispositifs de saut (cf. schémas Chapitre XII) :

. Saut en Liberté

dans un rond d'Havrincourt combinaison d'obstacles composée de barres ou de palanques

3 ans	<ul style="list-style-type: none"> . un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm, . 1 <i>foulée</i> (6,70m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m, . 1 <i>foulée</i> (7,40m) . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,20m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m devant, 1,30m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
--------------	--

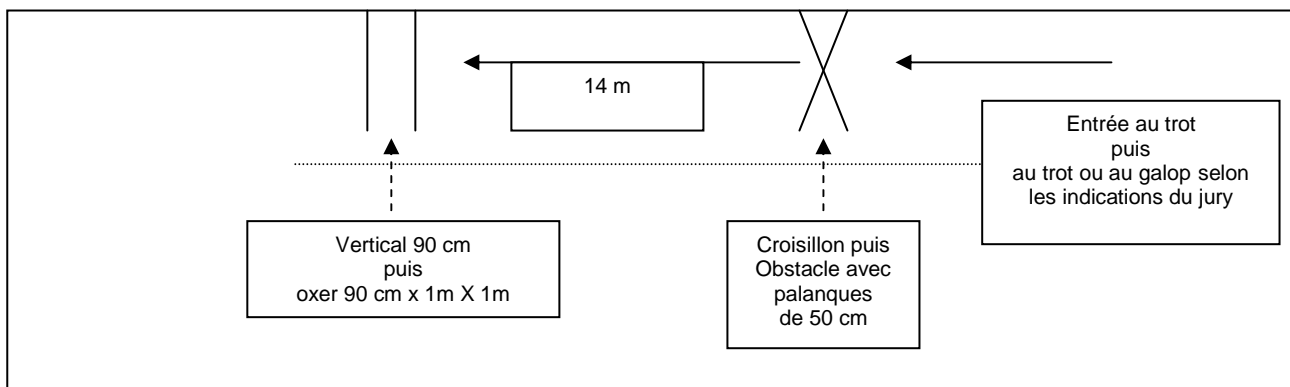
Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

→ Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue SF, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

. Saut monté

Les cavaliers doivent posséder au minimum un niveau GALOP 6, pour la présentation des chevaux au saut monté.

3 ans	<p>Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur :</p> <p>. entrée au trot ; Passage d'un croisillon, puis mis en obstacle après le 1^{er} passage, d'une hauteur de 50 cm ← 14m → vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1 m. puis entrée au trot, passage d'un obstacle d'une hauteur de 50 cm ← 13,5m → oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m devant x 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m.</p> <p>Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passage limité Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages. Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi, les obstacles seront appelés.</p> <p>Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.</p>
--------------	--



➤ RESULTATS, CLASSEMENTS, ET RAPPELS :

Les chevaux ayant obtenu les meilleures évaluations, seront rappelés ensemble devant le jury pour un dernier examen permettant au président de jury, en accord avec les juges, d'arrêter le classement définitif.

Les résultats et classements seront proclamés sous le contrôle du Président du concours.

CHAPITRE VI : PROTOCOLE D'EXAMEN DU MODELE ET DES ALLURES

L'examen du Modèle et des Allures comprend une description détaillée et commentée, conformément aux grilles de jugement des Concours d'Élevage établies par le SBSF.

➤ De la morphologie du cheval

- ◆ Attache de tête Encolure,
- ◆ Avant main : Epaule, avant bras
- ◆ Garrot, Dos, Rein
- ◆ Arrière main : Croupe, Bassin, Cuisses
- ◆ Articulations - pieds
- ◆ Aplombs antérieurs
- ◆ Aplombs postérieurs
- ◆ Impression d'ensemble : conformation, fonctionnalité
- ◆ Chic : type race, sang

➤ Des allures du cheval

Appréciation de la souplesse, de l'amplitude, de l'engagement, de l'équilibre et de l'impulsion aux trois allures : pas, trot et galop.

➤ De l'aptitude à l'obstacle

- ◆ Appréciation de l'équilibre et de l'adaptabilité (avant et après l'obstacle),
- ◆ Des moyens, de la trajectoire,
- ◆ du style,
- ◆ Du sang, de la volonté / Respect, Intelligence de la barre

Les grilles d'évaluation des différentes catégories sont consultables sur le site www.sellefrancais.fr

CHAPITRE VII : LABELLISATION DES POULINIÈRES COMME FACTEUR DE SELLE FRANÇAIS

Objectif : La labellisation Facteur de Selle Français des poulinières des autres Stud-books leur permet de produire en Selle Français quand elles sont croisées avec tous les étalons Facteur de Selle Français.

Conformément aux dispositions de l'article 3.2 du règlement du Stud-Book SELLE FRANÇAIS, les juments de races étrangères ou AA, Ps, Ar, Tf, peuvent être labellisées Facteur de SELLE FRANÇAIS.

Les poulinières sont examinées selon le modèle, la locomotion, les aptitudes sportives, leur généalogie et les performances par des juges régionaux ou nationaux du corps des juges SELLE FRANÇAIS mandatés par le SBSF .. Ces expertises se déroulent en même temps ou indépendamment des concours d'élevage SELLE FRANÇAIS. Une labellisation est également possible directement dans les élevages.

➤ ENGAGEMENT

Les engagements sont à réaliser auprès du SBSF, au moyen du formulaire prévu à cet effet en fournissant les pièces demandées (copie du livret ...)

➤ DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

L'évaluation du modèle et des allures se fait selon le protocole des concours d'élevage pour poulinières.

● **Performances** Indice obtenu, Niveau d'épreuve atteint ...

● **Génétique** Nombre de points PACE, analyse de la souche ...

Lorsque tous les éléments du dossier sont réunis au sein du Stud-Book SELLE FRANÇAIS et acceptés, il est prononcé la labellisation des poulinières.

Le propriétaire s'engage à ce que le produit de sa jument labellisée SELLE FRANÇAIS, croisée avec un étalon Selle Français ou Facteur de Selle Français soit inscrit au livre généalogique du Stud-Book Selle Français à la naissance.

En cas de changement de propriétaire, le nouveau propriétaire devra signaler au SBSF s'il ne souhaite plus que la jument produise dans le Stud-Book Selle Français.

CHAPITRE VIII : INSCRIPTION SELLE FRANÇAIS A TITRE INITIAL

Objectif : L'inscription Selle Français à titre initial permet aux chevaux qui satisfont aux conditions de croisements et/ou de performances et/ou de modèle & allures d'être inscrits au livre généalogique du Stud-Book SELLE FRANÇAIS.

Conformément aux dispositions de l'article 2.2. du règlement du Stud-book Selle Français, les chevaux de selle (CS) ou d'origine constatée (OC) peuvent être évalués selon leur modèle, leur locomotion, leurs aptitudes sportives par des juges régionaux ou nationaux du corps des juges SELLE FRANÇAIS mandatés par le SBSF, en vue de leur inscription à titre initial au SBSF. Ces expertises se déroulent en même temps ou indépendamment des concours d'élevage SELLE FRANÇAIS. Une expertise est également possible directement dans les élevages.

➤ ENGAGEMENT

Les engagements sont à réaliser auprès du SBSF, au moyen du formulaire prévu à cet effet en fournissant les pièces demandées (copie du livret ...).

➤ DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

L'évaluation sera réalisée avec les grilles de jugement correspondantes.

- . foals et yearling : présentation en main et en liberté,
- . 2 ans : présentation en main, en liberté et à l'obstacle en liberté si possible pour les chevaux de CSO,
- . 3 ans : présentation en main, en liberté ou montée aux trois allures et si possible à l'obstacle en liberté et monté pour les chevaux de CSO,
- . Chevaux de 4 ans et plus : En plus de la présentation en main, et de l'évolution montée aux trois allures, il pourra être demandé une évolution correspondant à la discipline pratiquée (parcours de CSO ou reprise de Dressage ou de Cross).

Lorsque tous les éléments du dossier sont réunis au sein du SBSF et acceptés, il est prononcé l'inscription à titre initial.

CHAPITRE IX : NOTE D'ORIENTATION DU JUGEMENT DES ENTIERS EN COMMISSION D'APPROBATION

1. Pour le concours des candidats étalons de 2 et de 3 ans

La sélection se fait sur le phénotype et les critères génétiques. Il faut rechercher des étalons à vocation sportive qui produiront des chevaux de sport commerciaux.

On doit rechercher des étalons harmonieux, bien construits, équilibrés dans leurs allures (Galop), avec une bonne aptitude et technique de saut, avec un pedigree intéressant et une bonne souche maternelle, pour la discipline envisagée.

- Notes et évaluation des 2 ans : Cf. Chapitre III
- Notes et évaluation des 3 ans : Cf. Chapitre III

2. Pour les commissions d'approbation des étalons de 4 ans et plus

Les critères mentionnés ci-dessus restent recherchés mais plus un étalon avance en âge, plus ses performances et aptitudes sportives prennent d'importance pour l'approbation.

Les chevaux sont évalués selon une combinaison de son modèle, de sa locomotion, de son aptitude à l'obstacle (CSO et CCE), de ses performances (Indices et performances internationales), de ses origines (notamment sa souche maternelle).

A cette évaluation s'ajoutent les critères génétiques (notamment de lignée maternelle) et le niveau de performance global (derniers indices connus).

A l'issue des expertises, la Commission d'approbation répartit les étalons évalués en 3 catégories :

- . Candidats étalons avec « AVIS FAVORABLE »
- . Candidats étalons en « ZONE DE DISCUSSION »
- . Candidats étalons avec «AVIS DEFAVORABLE ».

Cet avis est transmis à la Commission du Stud-Book Selle Français qui décide de l'approbation ou de l'ajournement de chaque candidat.

3. Déroulement de la commissions d'approbation

La Commission d'approbation se déroule conformément au §5.2 du règlement du Stud-book SELLE FRANÇAIS :

• Composition de la commission d'approbation.

La commission d'approbation est composée :

- . d'au moins 4 membres désignés par le Président du Stud-Book SELLE FRANÇAIS,
- . dont au moins un représentant de l'IFCE, secrétaire, qui établit le procès-verbal d'évaluation.

La commission est présidée par un représentant du Stud-Book SELLE FRANÇAIS qui a voix prépondérante en cas d'égalité des voix lors de votes.

• Rôle de la commission d'approbation

La commission d'approbation :

- . examine les dossiers des chevaux satisfaisant aux conditions d'accession à la Commission d'Approbation chargée de l'évaluation,
- . réalise l'évaluation des candidats lors des compétitions et des rassemblements,
- . prononce un avis qu'elle transmet à la Commission Stud-book en charge de prononcer l'approbation ou l'ajournement des candidats.

CHAPITRE X

CODE DE BONNE CONDUITE D'ÉLEVAGE ET CONTROLES DE MEDICATION

1. OBJECTIFS

Pour offrir toutes les garanties aux utilisateurs de chevaux de sport français, et instaurer une relation de confiance, le Stud-Book Selle Français SBSF, avec le soutien de l'IFCE et de la SHF, a défini le présent code de bonne conduite d'élevage en matière de médication et précise les modalités de contrôle pour les concours qu'elle organise.

S'intégrant dans la démarche de qualité globale, entreprise pour la race SF, ses objectifs sont :

- Contribuer à une éthique de « bonnes pratiques d'élevage » ;
- Assurer la plus grande transparence vis à vis de la qualité des produits d'élevage ;
- Garantir une amélioration de la qualité génétique réelle des produits, non faussée par des pratiques frauduleuses et malhonnêtes.

Les « bonnes pratiques d'élevage » comportent notamment :

- une alimentation saine,
- une hygiène de vie et un exercice physique adaptés aux besoins physiologiques et éthologiques du cheval,
- un recours exclusif à des médications justifiées médicalement.

Ainsi en vertu du respect de ces « bonnes pratiques d'élevage » :

- A. Tous les chevaux présentés dans les concours d'élevage doivent être en bonne condition physique et sanitaire. Leur aptitude sanitaire à participer au concours peut être vérifiée par le vétérinaire mandaté par le Président du concours.**
- B. Le Stud-Book SELLE FRANÇAIS peut effectuer, sur les chevaux, des contrôles de médication dans les concours qu'elle organise.**
- C. L'IFCE peut effectuer, en accord avec le président du concours, des contrôles de médication sur les chevaux qui participent aux concours d'élevage que l'établissement public co-organise. Ces contrôles sont réalisés selon les dispositions relatives aux contrôles de médication prévus au règlement général des concours de la SHF.**

2. DISPOSITIONS DES CONTROLES DE MEDICATIONS DES CONCOURS DU STUD-BOOK SELLE FRANÇAIS

Exposé général

Le Stud-Book SELLE FRANÇAIS pourra, à l'occasion des concours de race qu'elle organise, faire effectuer des contrôles de médication sur certains chevaux, de façon aléatoire et inopinée dans l'enceinte du concours. Les modalités de ces contrôles sont précisées ci-après.

Substances interdites

Pour prendre part à ces concours d'élevage, un équidé ne doit receler dans ses tissus, fluides corporels ou excréments aucune substance prohibée ou métabolite de cette substance, quelle qu'en soit sa forme isomère. Une substance prohibée est une substance appartenant à l'une des catégories de substances figurant dans l'arrêté conjoint des Ministres chargés des Sports, de la santé et de l'Agriculture pris en application de l'article 1 de la loi du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participant à des manifestations et compétitions sportives.

Réalisation des contrôles

Le contrôle est effectué sous la responsabilité d'un vétérinaire, par prélèvement d'urine et/ou de sang. Le prélèvement d'urine ne peut s'effectuer que par miction naturelle. Le prélèvement de sang s'effectue par ponction de la veine jugulaire.

➤ **Analyse et analyse de contrôle**

Les prélèvements biologiques seront analysés par le laboratoire d'analyses biologiques de la Fédération Nationale des Courses Françaises.

Les modalités des opérations techniques de contrôle et d'analyse sont celles définies au règlement général de la F.F.E.

Les prélèvements sont conditionnés en double : échantillon A et B.

Les échantillons A et B sont expédiés en même temps au laboratoire de la FNCF, par France-Galop qui en assure l'anonymat.

L'échantillon A sert à réaliser une première analyse. Le résultat de celle-ci est notifié au Stud-book SELLE FRANÇAIS dès la fin des opérations d'analyse.

Dans le cas où l'échantillon A recèle une substance prohibée, le propriétaire est informé par le Stud-book SELLE FRANÇAIS par lettre recommandée avec accusé de réception, du résultat de l'analyse et de son droit de demander dans un délai de 8 jours, une analyse de contrôle sur l'échantillon B, à ses frais, dans le même laboratoire, en désignant un autre expert en toxicologie analytique, chargé du contrôle de la deuxième analyse, figurant dans la liste fixée par arrêté ministériel (A.M. 03/03/93 j.o. 26/03/93).

Le propriétaire doit notifier, par lettre recommandée, au Stud-book SELLE FRANÇAIS, sa volonté de procéder à une analyse de contrôle et le nom de l'expert qu'elle a désigné et qui a accepté sa mission.

Dès réception de cette demande, le Stud-book SELLE FRANÇAIS informe le laboratoire de la FNCF.

A compter de sa désignation, l'expert dispose d'un délai de 15 jours pour procéder à l'analyse de contrôle et envoyer son rapport au Stud-book SELLE FRANÇAIS.

En cas de refus ou de non retrait de la notification, le propriétaire est réputé avoir renoncé à son droit de faire procéder à une analyse de contrôle.

➤ **Présence du propriétaire**

Le propriétaire du cheval ou son représentant déclaré ou mandaté par écrit, devra faciliter la réalisation des contrôles. Dès lors qu'il aura été informé que son cheval a été désigné pour être contrôlé, il est tenu de conduire ou de faire conduire son cheval, muni de son document d'accompagnement agréé par le Ministère de l'Agriculture, au lieu de prélèvement. Le propriétaire du cheval ou son représentant a le droit d'assister à toutes les opérations. S'il n'exerce pas ce droit, cela signifie qu'il accepte les dispositions prises et ne pourra contester, au titre de son absence les conditions du prélèvement. Le refus de laisser effectuer les prélèvements relève des sanctions prévues au paragraphe 3.

➤ **Commission vétérinaire d'interprétation**

En cas de résultat positif, il est fait recours à la Commission vétérinaire d'interprétation des résultats des analyses et des analyses de contrôle de la F.F.E., composée de trois vétérinaires. Cette commission procède à l'étude des résultats fournis par le laboratoire et par l'expert et à leur interprétation. Elle établit, dans les 15 jours, à compter de la saisine, un rapport écrit qu'elle adresse au Stud-Book SELLE FRANÇAIS.

Ce rapport statue sur la présence de substance prohibée ou non dans les échantillons.

3. SANCTIONS

En cas de mise en évidence de substances prohibées, le Stud-book SELLE FRANÇAIS transmet au Président du concours les conclusions de la commission vétérinaire d'interprétation. Le Président du concours prononce alors la disqualification du cheval. Le propriétaire, conformément à son engagement autorise le Président du concours à éliminer son cheval du classement et renonce à tout recours ultérieur.

Le Stud-book SELLE FRANÇAIS se réserve par ailleurs le droit de prononcer toute autre sanction qu'il juge appropriée et à engager toutes actions visant à réparer le dommage qu'il aura subi.

CHAPITRE XI

EVALUATION DES LIGNEES MATERNELLES

L'évaluation de la lignée maternelle d'un cheval est basée sur les performances sportives propres des 5 premières générations maternelles (1^{ère} mère, 2^e mère, 3^e mère, 4^e mère, 5^e mère) ainsi que celles de leur production directe (fils et filles).

Elle est réalisée de façon suivante :

1. Pour chacune des 5 générations, le **calcul des points d'une poulinière** est la **somme** des points obtenus à partir :
 - a) de ses propres indices de performances d'au minimum 120 (ISO, ICC, ou IDR pour le dressage) en les traduisant selon l'échelle continue suivante : ISO 120 = 2 points, 121 = 2,1 points, 130 = 3 points,175 = 7,5 points
 - b) des indices de performances de ses produits directs (fils ou fille) selon la même méthode.

2. Le **total des points de la lignée maternelle** d'un cheval est obtenu par la somme pondérée suivante :

- . Points de la mère comptés à 100 %
- + points de la 2^e mère comptés à 100 %
- + points de la 3^e mère comptés à 75 %
- + points de la 4^e mère comptés à 50 %
- + points de la 5^e mère comptés à 25 %

3. Evaluation finale :

- Les lignées maternelles avec 50 points et plus reçoivent une note de **10/10**
- Les lignées maternelles entre 40 et 49,99 points reçoivent une note de **9/10**
- Les lignées maternelles entre 30 et 39,99 points reçoivent une note de **8/10**
- Les lignées maternelles entre 20 et 29,99 points reçoivent une note de **7/10**
- Les lignées maternelles entre 15 et 19,99 points reçoivent une note de **6/10**
- Les lignées maternelles entre 10 et 14,99 points reçoivent une note de **5/10**
- Les lignées maternelles avec moins de 10 points reçoivent une note de **4/10**

Remarques :

- . La méthode retenue met particulièrement en valeur les lignées dans lesquelles les poulinières sont à la fois performer et issues de poulinières productrices de performers
- . Pour les souches pur-sang anglais de course, même si le calcul est souvent peu significatif, l'information est intéressante pour les éleveurs à la recherche de sang. De même les lignées maternelles étrangères ne peuvent être renseignées qu'une fois testées en France

CHAPITRE XII

INDICATIONS DES DISTANCES POUR LE SAUT

- 1 – Tous les obstacles sont appelés par des barres posées sur des supports de 10cm environ
- 2 – Les distances **sont mesurées** entre les barres supérieures de chaque plan
- 3 – Ces distances pourraient être adaptées selon la qualité du sol, la luminosité, les conditions (extérieur ou intérieur, les dimensions du rond). La décision est prise conjointement par le Président du jury, après consultation des juges et du responsable du rond d'havrincourt.
- 4 – Les hauteurs sont données à titre indicatif pour hauteur maximum et dépendront de la qualité de préparation du cheval présenté
- 5 – Le nombre de tours dans le rond est limité à 1 par nouvelle configuration d'obstacle + de 3 à 4 pour permettre la correction ou la confirmation de la prestation du cheval, selon l'appréciation du jury

Circuit de sélection FEMELLES SF de 2 et 3 ans

Concours qualificatifs Femelles SF 2 ans

1,10m		1,05m	
1,10m		7m à 7m40	0,60m

Concours qualificatifs Femelles SF de 3 ans

1,20m		1,15m	
1,20m		7m à 7m40	0,60m

Finale Evenement Femelles SF de 2 ans

1,20m		1,15m	
1,20m		7m20	0,60m

N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des pouliches

Finale Evenement Femelles SF de 3 ans

1,3m		1,25m	
1,3m		7m40	0,60m

N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des pouliches

Circuit de sélection MALES SF de 2 et 3 ans**Qualificatives Mâles de 2 ans**

1,20m	1,15m		
1,20m	7m20 à 7m60	0,60m	

Qualificatives Mâles de 3 ans**Saut en liberté**

1,30m	1,25m		
1,40m	7m20 à 7m60	0,60m	

Finale JSF Mâles de 2 ans

1,25m	1,20m	7m40	0,80m	6m70	
1,30m					0,60m

N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage

précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des chevaux

Finale JSF Mâles de 3 ans**Saut en liberté**

1,35m	1,30m	7m60	0,90m	6m80	
1,50m					0,60m

N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage

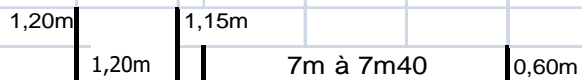
précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des chevaux

Saut monté ; ligne placée sur la longueur

1,10m	1m		
1,25m	21,50 m		Obstacle 0,50 m

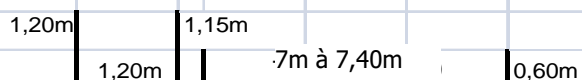
Circuit de sélection 3 ans SPORT Selle Français

Concours locaux 3 ans

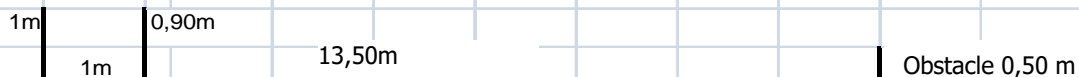


Concours régionaux 3 ans

Saut en liberté



Saut monté (ligne appuyée sur une lice)



Finale 3 ans

Saut en liberté



N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des chevaux

Saut monté (ligne placée dans la longueur)

